

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4110091

N/REF : 7/11/2024 9H25 C:024059 I:28664
V/REF : OSMIL806237604
V/Email reçu le Jeudi 07/11/2024 à 9H25

SDC 'LE SAVOY'
C/O FONCIA ALPES DAUPHINE
15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01

V/REF.IMM. 527
IMMEUBLE : LE SAVOY
7 BOULEVARD DES DIABLES BLEUS
38100 GRENOBLE

Fontaine, le 13 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLÉE 7 BLEURS - DIGICODE 7812 - MME MAJAN 06 71 03 32 56
M. FOULADKAR 07 61 15 93 78

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE IMPORTANTE AU PLAFOND DE CHEZ MME
MAJAN AU 5E ÉTAGE

Donneur d'ordre : M. C. TROUILLET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 08/11/2024 A 11H45 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME MAJAN AU 5E ÉTAGE
TRACE D'INFILTRATION AU PLAFOND DE LA CUISINE (AU DESSUS DE
L'ÉVIER)
MESURE DU TAUX D'HUMIDITÉ : ENTRE 70% ET 80% AU PLAFOND

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. FOULADKAR AU 6E ÉTAGE
CONTRÔLE DU LOGEMENT.
BONDE DE L'ÉVIER MAL FIXÉE, JOINT DU SIPHON MANQUANT ET RACCORDEMENT
ENTRE LE PVC ET L'ANCIENNE ÉVACUATION EN PLOMB MANQUANT.
FIXATION DE LA BONDE ÉVIER
REMPLACEMENT DU SIPHON
PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DU PVC SOUS ÉVIER DE LA CUISINE AVEC UN SIPHON
DE MACHINE A LAVER.
TEST COLORANT ÉVACUATION DE L'ÉVIER A CONTRÔLER CHEZ MME
MAJAN.

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 08/11/24 à 17H31 M. C. TROUILLET

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4110091**ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT**

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 08/11	1	70,75		141,50
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Siphon(s) évier tube regl.F40/49	1	3,75		3,75
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,46		39,46
TOTAL H.T.					213,83
T.V.A. a 10,00%					21,38
TOTAL T.T.C.En EURO					235,21

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN